

Règlement du concours du plus beau sapin de Noël
organisé par la municipalité de Fiac

1. La municipalité organise du 18^r décembre 2024 au 10 janvier 2025 un concours gratuit du plus beau sapin, ouvert aux habitant-es de Fiac.
2. Une seule participation par foyer est autorisée. Les participants devront fournir une seule photo de qualité, ainsi que le bulletin d'inscription, comportant nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone, et précisant que le sapin est bien situé à leur domicile. La transmission de ces documents se fera impérativement avant le 24 décembre, auprès d'Anthony Pech. Elle peut se faire en version papier (dépôt ou envoi postal) ou de façon dématérialisée aux adresses suivantes :
 - 595 route des Martys 81500 Fiac
 - anthony.pech@fiac.fr
3. Les membres du conseil municipal n'ont pas le droit de participer et seront les membres du jury, hormis Anthony Pech qui sera chargé d'anonymiser les photos reçues et les mettre à disposition des membres du jury. Le jury pourra être complété par des habitant-es de Fiac, dans la limite d'un par foyer et dans un nombre égal au maximum au nombre de conseillers municipaux, sous réserve qu'ils n'aient pas participé au concours.
4. Chaque membre du jury établira un classement individuel des 6 sapins qu'il préfère et des points seront attribués selon le barème suivant, sans possibilité d'ex-aequo :
 - 1^{er} : 10 points
 - 2^{ème} : 6 points
 - 3^{ème} : 4 points
 - 4^{ème} : 3 points
 - 5^{ème} : 2 points
 - 6^{ème} : 1 point
5. Le classement général final sera fait par addition des points attribués par chacun des membres du jury. En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs sapins, le mieux classé sera celui qui aura totalisé le plus de votes individuels l'ayant placé en première position, puis si égalité en deuxième et ainsi de suite jusqu'à rupture de l'égalité. Si l'égalité subsiste jusqu'au bout de cette méthode de départage, les sapins seront classés ex-aequo.
6. Les 3 participants les mieux classés recevront des bons d'achat valables au magasin Super U à Lavaur de valeurs suivantes :
 - 1^{er} : 100 euros
 - 2^{ème} : 60 euros
 - 3^{ème} : 40 euros
7. 3 prix spéciaux, récompensés par des bons d'achat de 30 € chacun, seront attribués pour les sapins non classés dans les 3 premiers : le prix du sapin le plus insolite et le prix du sapin le plus « développement durable », et nouveauté 2024, le prix de la plus belle décoration extérieure. Le classement sera fait de la même façon que le classement général, chaque membre du jury attribuant 3 points puis 1 point par prix spécial.
8. Les classements seront dévoilés lors de la cérémonie des vœux du 18 janvier et une exposition photos sera réalisée à cette occasion. Pour cette exposition, il pourra être demandé aux participants par voie dématérialisée de fournir une sortie papier de leur photo.
9. Les classements, les photos des sapins et le nom des lauréats seront diffusés dans la newsletter et la page facebook communales, ainsi qu'éventuellement dans la presse locale.
10. Tous les cas de figure non prévus par le règlement seront examinés et tranchés par les membres du jury.
11. La participation à ce concours implique la pleine adhésion des participants au présent règlement.

Bulletin d'inscription au concours du plus beau sapin de Noël
organisé par la municipalité de Fiac

Je soussigné-e, représentant-e de mon foyer

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Adresse mail :
- Téléphone :

Souhaite participer au concours du plus beau sapin de Noël organisé par la municipalité

Ai pris connaissance du règlement de ce concours et l'accepte dans son intégralité

Atteste sur l'honneur que le sapin dont j'ai fourni la photo pour participer à ce concours est situé à mon domicile

Autorise la municipalité

N'autorise pas

à utiliser ma photo, ainsi que mon nom et mon prénom, dans le cadre de l'expo photos organisée lors de la cérémonie des vœux

Autorise la municipalité

N'autorise pas

à utiliser ma photo, ainsi que mon nom et mon prénom, dans la newsletter et la page Facebook communales,

Autorise la municipalité

N'autorise pas

à utiliser ma photo, ainsi que mon nom et mon prénom, dans la presse locale

Fait à Fiac, le

Signature

Candidature au jury du concours du plus beau sapin de Noël
organisé par la municipalité de Fiac

Je soussigné-e, représentant-e de mon foyer

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Adresse mail :
- Téléphone :

Souhaite être membre du jury du concours du plus beau sapin de Noël organisé par la municipalité

Ai pris connaissance du règlement de ce concours et l'accepte dans son intégralité

Atteste sur l'honneur que mon foyer ne participe pas au concours du plus beau sapin de Noël organisé par la municipalité de Fiac

Fait à Fiac, le

Signature